

Commune de Farges
Procès - verbal n° 61 du Conseil Municipal
Séance du 04 juin 2019

Présents : Monique GRAZIOTTI - Catherine CAILLET - Noël PLISSONNIER - Catherine DAVIT - Simone ARMAND - Patrick BESTMANN - Corinne EVRARD - Yveline GALLETTI - Sonia LOVENJAK-LEBEUF - Michel REY - Joseph WAPOU

Absents excusés : Arnaud MARTIN (pouvoir à Monique GRAZIOTTI)

Absents : Dimitri AMADIEU - Laurent FILPA - Gaël ORIA

1. Conseil Municipal :

Désignation du secrétaire de séance : Corinne EVRARD.

Procès-verbal n° 60 de la séance du 13 mai 2019

Accepté à l'unanimité.

2. Communauté d'agglomération du Pays de Gex: le PV du dernier conseil communautaire est consultable après diffusion par la CAPG.

3. Urbanisme : (pour information) ont été délivrées les autorisations d'urbanisme : PC MALIZIA Rémi (10/11/12) – PC ALMEIDA DUTRA Klebio (13).

4. Délibérations :

- **Véhicule publicitaire** : par délibération du 2 avril, le conseil municipal a validé le principe d'achat d'un véhicule publicitaire. La société VISIOCOM-TRAFICOMMUNICATION est intéressée par notre dossier. Il est demandé de valider cette offre, pour l'acquisition d'un véhicule KANGOO ou équivalent de marque Peugeot ou Citroën. Le contrat est établi pour une durée de trois ans.

Accepté par 9 voix pour, 2 votes contre (M. REY et A. MARTIN) et 1 abstention (S. ARMAND).

- **Reprise de voirie du lotissement « La vigne de nos ancêtres », Chemin du Quart d'Avo** : les propriétaires dudit lotissement ont soumis à la mairie une demande de reprise de leur voirie, longue de 437m² (parcelle B1293).

Après discussion accepté par 11 voix pour, 1 vote contre (M. GRAZIOTTI).

- **Electrification rurale et éclairage public** : dans le cadre de la continuité des travaux une demande a été faite au SIEA pour l'enfouissement des réseaux du Hameau d'Asserans. Le plan de financement de l'avant-projet sommaire est de 287 200€ TTC et se détaille comme suit :

Electrification rurale (mise en souterrain) : 208 200 €TTC participation commune : 0€

Eclairage public : 38 500 €TTC participation commune : 0€

Génie civil de télécommunication : 40 500 € TTC participation commune : 36 450€ **Accepté à l'unanimité.**

- **ONF : demande d'application du régime forestier** : l'ONF, en charge de la gestion de la forêt communale de Farges, propose d'étendre le périmètre du suivi de la forêt. Il préconise d'y associer les bas monts de Farges et l'emprise du lieudit « Communaux » près d'Asserans. Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas délibérer sur ce dossier. En effet, avec les élections municipales de 2020, il est opportun que ce choix, ayant une incidence financière, soit délibéré par la prochaine assemblée.

Reporté.

- **SIEA : participation financière pour le renforcement électrique** : deux permis de construire, nécessitant un renforcement de réseaux électriques, ont récemment été accordés. Il s'agit des PC N° 00115818B0029 et 00115819B0005 respectivement, rue de la République et chemin de Beudet. Les promoteurs respectifs ont signifié leur accord pour une prise en charge du coût restant à la charge de la commune après participation du SIEA. Il convient d'autoriser le Maire à se rapprocher d'eux pour établir une convention de remboursement.

Accepté à l'unanimité.

- **Attribution d'une parcelle agricole** : la parcelle communale ZD24, située au Marais, était louée à M. MARTIN Arnaud. Il est proposé de changer le bail et de l'établir au nom de M. CARRICHON Adrien, dès l'année 2019.

Accepté à l'unanimité.

- **Attribution d'une subvention** : par courrier du 11 mars 2019, le département a signifié l'attribution d'une subvention de 30 000€ à la commune au titre de l'accessibilité de la Mairie. L'appel d'offres est en cours et les travaux débuteront fin septembre. Plusieurs factures de maîtrise d'œuvre et du bureau de contrôle ont déjà été mandatées. Ces documents seront transmis au département pour confirmation.

Accepté à l'unanimité.

5. Divers :

- Lors de l'élaboration du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) sur l'agglomération Annemasse-Genève, la CAPG a initié une enquête publique sur le bruit. La requête de plusieurs fargeois, notamment sur les bruits sonores dus au trafic important de la déviation, a été enregistrée. Une demande a également été faite auprès du département pour que lors de l'élaboration de leur prochain PPBE, il intègre cette donnée en prévoyant un revêtement de type enrobé BBMB. Le revêtement actuel a été refait en 2008 et a une durée de vie d'environ 15 ans. Aucun travaux ne seront faits dans l'immédiat, malgré l'augmentation du trafic, passant en 2005 de 9 860 véhicules/jour dont 706 poids lourds à, en 2016, de 14 496 véhicules/jour dont 1 005 poids lourds.
- SIEA : Le changement des ampoules de l'éclairage public du village est programmé dans sa totalité. Les rues de Farges devraient bénéficier d'un éclairage en LED dans sa totalité, d'ici 2 ans.
- Personnel communal : Mme BRULHART Géraldine ayant fait part de son intention de quitter la fonction publique, sera remplacée par Mme MICHEL Karen au poste de secrétaire comptable, à partir du 19 août 2019. M. GIANESELO Georges, policier municipal, en arrêt maladie depuis plusieurs mois, sera remplacé par Mme PASSINI Astrid, dès fin juillet 2019. Le poste de M. POIRET Franck, policier municipal ayant demandé une mise en disponibilité d'une année, est en cours de recrutement. M. ISSARTEL Damien occupe un poste d'agent de voirie temporaire, en remplacement de M. SIMON Philippe, en arrêt maladie.
- L'INSEE a informé la mairie que le prochain recensement de la population 2020 aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Un coordonnateur communal doit être nommé. Madame CAILLET Catherine se propose pour suivre les opérations du recensement 2020. Une annonce de recrutement sera faite pour les deux embauches d'agent recenseur nécessaires à cette opération.
- Le tribunal administratif de Lyon a délibéré sur le contentieux de M. ASANI. Il a été débouté avec une indemnité à verser à la commune.
- La commission généralisée d'urbanisme précédant cette séance, a visionné la maquette du projet d'AIN HABITAT des parcelles N° B1006 et B1007, rue Pierre Malfant. M. REY Michel fait part qu'il n'a pas reçu de convocation pour cette commission. Après vérification, le mail a bien été adressé à l'ensemble des conseillers, certes tardivement, le promoteur n'ayant confirmé ce rendez-vous que le 3 juin en matinée.
- M. PLISSONNIER Noël informe que M. PERRIGAULT Rémi a installé des barrières sur sa propriété jouxtant la route des Poses. Selon un entretien datant de la veille avec le Maire, il a été acté que cette barrière étant d'une largeur de 40 cm sur le talus communal sur une longueur de quelques mètres. M. PERRIGAULT a déposé une déclaration de travaux ; l'arrêté le mentionnera avec un engagement de l'intéressé pour un entretien de la partie communale.

Séance levée à 21 heures 25.

La secrétaire de séance :
Corinne EVRARD

A blue ink signature of Corinne Evrard, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.